



## Père biologique et secret de famille

Par **Mangre**, le 11/02/2010 à 11:39

Bonjour

j'ai 35ans,mon père biologique ne m'a pas reconnu et il n'était pas marié avec ma mère.j'ai donc porté le nom de ma mère jusqu'à 1an et elle s'est marié avec un homme qui m'a reconnu et élevé...j'ai eû une enfance heureuse jusqu'à 12ans et je suis tomber sur mon livre de naissance et le monde s'est ecroulé...mon père n'était pas mon vrai père...j'etait un "batard" et tout le monde me mentait(mes parents,mes oncles et tantes,mes grands parents et tous les gens qui connaissait mes parents depuis longtemps)

je n'ai pas pu faire autrement que garder tout ça pour moi,j'ai pleuré tout les soirs pendant des années et j'en pleure encore...Il a fallu des années pour que j'aborde le sujet mais ma mère m'a dit que mon père bio était qqun de bien mais qu'il était mort...

Elle vient de divorcer de mon père et elle m'a donné une lettre que mon père bio m'avait écrite quand j'avais 8mois(on sent l'amour paternel et il avait signé papa)

j'ai une fille de 10mois et j'ai envi qu'elle sache d'où elle vient...

Tout ça ma gâché la vie ou du moins une bonne partie.

Est ce que je peux obliger mon père biologique à me reconnaître?

Que feriez vous à ma place?

Merci pour vos conseils

Par **Marion2**, le 11/02/2010 à 12:27

Bonjour,

Vous aviez jusqu'à l'âge de 28 ans (10 ans après la majorité) pour engager une procédure de

reconnaissance de paternité.

Maintenant,, vous ne pouvez plus obliger votre père à vous reconnaître.

Cordialement.

Par **Mangre**, le **11/02/2010** à **14:19**

Merci d'avoir répondu aussi rapidement,mais si on apprend que notre père n'est pas notre père biologique après 28ans...la justice n'en tiens pas compte? Ma mère a dû se renseigner avant de me donner lettre et photo...c'est son premier amour et elle l'a couvert jusqu'au bout...Pourquoi 28ans précisément? Je comprend qu'on n'ai pas envi de deterrer des morts mais un homme devrait assumer ses actes tant qu'il est là...

Par **Marion2**, le **12/02/2010** à **19:29**

Bonsoir Mangre,

Je suis tout-à-fait de votre avis.